

## **COMITÉ EXÉCUTIF**

### **RÉSOLUTION 349-CX-1515**

concernant l'engagement d'une bibliothécaire au Service de la bibliothèque à Gatineau

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-neuvième réunion tenue le lundi 22 août 2011 à 12 h 15, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la vacance d'un poste de bibliothécaire au Service de la bibliothèque à Gatineau;

**ATTENDU** l'affichage dudit poste et la candidature reçue;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Michel Lavergne,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'engagement de madame Dominique Parent, à titre de bibliothécaire au Service de la bibliothèque à Gatineau, et ce, à compter du 23 août 2011;

**DE MANDATER** la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Dominique Parent.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Luc Maurice

## **COMITÉ EXÉCUTIF**

### **RÉSOLUTION 349-CX-1516**

concernant l'engagement d'une commis senior – analyse des dossiers à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-neuvième réunion tenue le lundi 22 août 2011 à 12 h 15, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la vacance d'un poste de commis senior – analyse des dossiers à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme;

**ATTENDU** l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'engagement de madame Josée Samson, à titre de commis senior – analyse des dossiers à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme, et ce à compter du 23 août 2011;

**DE MANDATER** la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Josée Samson.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Luc Maurice

## **COMITÉ EXÉCUTIF**

### **RÉSOLUTION 349-CX-1517**

concernant l'engagement d'une technicienne en administration à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-neuvième réunion tenue le lundi 22 août 2011 à 12 h 15, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la création (résolution 351-CA-5316) d'un poste de technicienne ou technicien en administration à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme;

**ATTENDU** l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

#### **IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'engagement de madame Valérie Brisson, à titre de technicienne en administration à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme, et ce, à compter du 12 septembre 2011;

**DE MANDATER** la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Valérie Brisson.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Luc Maurice

## **COMITÉ EXÉCUTIF**

### **RÉSOLUTION 349-CX-1518**

concernant la modification au plan des effectifs

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-neuvième réunion tenue le lundi 22 août 2011 à 12 h 15, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 351-CA-5316 concernant l'adoption du plan des effectifs 2011- 2012;

**ATTENDU** la résolution 351-CA-5314 concernant l'adoption du budget de fonctionnement pour l'année 2011-2012;

**ATTENDU** le départ à la retraite de la personne titulaire du poste de commis-comptable au Service des finances le 31 octobre 2011;

**ATTENDU** le projet de la directrice du Service des finances sur la révision des tâches et responsabilités du poste de commis-comptable au Service des finances et la recommandation du Service des ressources humaines à l'effet que ces tâches et responsabilités relèvent d'une fonction de technicienne en administration;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par monsieur Michel Lavergne,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE MODIFIER** le plan des effectifs de la façon suivante (annexe 2) :

- **Abolition** d'un (1) poste bureau (commis-comptable) au Service des finances en date du 1<sup>er</sup> novembre 2011;
- **Création** d'un (1) poste technique (technicienne ou technicien en administration) au Service des finances.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Luc Maurice

## **COMITÉ EXÉCUTIF**

### **RÉSOLUTION 349-CX-1519**

concernant achat d'un système de déposition de couches atomiques dans le cadre du projet intitulé « Photonic Sensors Calibration Facility »

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-neuvième réunion tenue le lundi 22 août 2011 à 12 h 15, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le versement d'une subvention de la Fondation canadienne pour l'innovation et du gouvernement du Québec pour l'acquisition d'une infrastructure de recherche dans le cadre de travaux en photonique menés sous la responsabilité du professeur Wojtek Bock;

**ATTENDU** la recommandation du responsable des approvisionnements concernant l'adjudication d'un contrat d'achat;

**ATTENDU** la dérogation de la politique d'achat signée par le vice-recteur à l'administration et aux ressources;

**ATTENDU** l'article 5.3.3 c du Règlement de régie interne de l'UQO;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par monsieur Michel Lavergne,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer au nom de l'UQO la demande d'achat pour l'équipement appelé « Standard ADL Reactor » auprès de la compagnie Cambridge Nanotech pour un montant de l'ordre d'approximativement 140 852.77 \$ (incluant le retour de taxes), dans le cadre de la subvention versée par la FCI pour le projet «Photonic Sensors Calibration Facility ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,

  
Luc Maurice

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 349-CX-1520

concernant l'approbation d'une entente de partenariat, entre l'Université du Québec en Outaouais et le Pavillon du Parc, pour l'établissement d'une chaire intitulée « Chaire interdisciplinaire de recherche en littératie et inclusion – Pavillon du Parc »

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-neuvième réunion tenue le lundi 22 août 2011 à 12 h 15, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le projet d'entente de partenariat pour l'établissement d'une chaire intitulée « Chaire interdisciplinaire de recherche en littératie et inclusion – Pavillon du Parc »;

**ATTENDU QUE** le Pavillon du Parc et l'Université du Québec en Outaouais ont signé un premier Contrat d'affiliation en août 2006 et que celui-ci a été renouvelé en mars 2011 pour une durée de cinq ans;

**ATTENDU QUE** le Contrat d'affiliation prévoit la mise sur pied d'un Comité conjoint;

**ATTENDU QUE** la présente entente de partenariat s'inscrit en continuité avec le Contrat d'affiliation qui lie le Pavillon du Parc et l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU QUE** le Pavillon du Parc et l'Université du Québec en Outaouais reconnaissent les bénéfices mutuels découlant d'un partenariat pour le déploiement d'une chaire de recherche;

**ATTENDU QUE** l'Université du Québec en Outaouais reconnaît que le Pavillon du Parc investit une part importante des fonds requis pour soutenir le projet d'une chaire de recherche tel que décrit à l'Annexe 1 de la présente entente et que par ce fait le Pavillon du Parc souhaite en faire bénéficier le monde de la recherche, les milieux de pratique et les collectivités en faveur des personnes ayant des compétences réduites en littératie, intégrant les personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michel Lavergne, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

**COMITÉ EXÉCUTIF****RÉSOLUTION 349-CX-1520**

concernant l'approbation d'une entente de partenariat, entre l'Université du Québec en Outaouais et le Pavillon du Parc, pour l'établissement d'une chaire intitulée « Chaire interdisciplinaire de recherche en littérature et inclusion – Pavillon du Parc »

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-neuvième réunion tenue le lundi 22 août 2011 à 12 h 15, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'entente de partenariat, entre l'Université du Québec en Outaouais et le Pavillon du Parc, pour l'établissement d'une chaire intitulée « Chaire interdisciplinaire de recherche en littérature et inclusion – Pavillon du Parc »;

**DE MANDATER** le recteur et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, l'entente de partenariat;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, tout addendum découlant de cette entente de partenariat.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Luc Maurice

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 349-CX-1521

concernant l'approbation d'ententes de collaboration pour la formation en psychologie

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-neuvième réunion tenue le lundi 22 août 2011 à 12 h 15, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** les projets d'ententes de collaboration pour la formation en psychologie entre l'UQO et les lieux de santé;

**ATTENDU QUE** les lieux de santé et l'UQO désirent développer des ententes qui reconnaissent l'importance des besoins académiques (enseignement et recherche) et cliniques de chacune des parties ainsi que leurs objectifs communs en ce qui a trait à la prestation de services de santé en français;

**ATTENDU QUE** les lieux de santé et l'UQO reconnaissent officiellement leur engagement mutuel en tant que partenaires dans la formation des professionnels en psychologie clinique et la recherche en la matière;

**ATTENDU QUE** les lieux de santé reconnaissent que l'UQO forme des professionnels en psychologie aptes à offrir une vaste gamme de services psychologiques et de soins de santé;

**ATTENDU QUE** les lieux de santé reconnaissent la pertinence d'inclure des étudiants de niveau doctoral dans le cadre de leurs activités cliniques et reconnaissent la conformité du programme de l'UQO face aux exigences de la prestation de soins et services;

**ATTENDU QUE** les lieux de santé reconnaissent également que l'UQO doit offrir un accès à ses candidats à des opportunités de formation clinique et de recherche qui couvrent une vaste gamme de problèmes de santé (incluant la santé mentale et physique), afin de bien les préparer à la mission contemporaine de la profession et leur future carrière de psychologue dans le système de santé;

**ATTENDU QUE** les lieux de santé reconnaissent en outre que l'UQO a besoin d'un accès aux expériences cliniques et pratiques, qu'offrent les patients, le personnel et les installations des lieux de santé;

**ATTENDU QUE** l'UQO reconnaît que les lieux de santé assurent des soins de santé primaires, secondaires, ou de santé mentale et psychosocial;

**ATTENDU QUE** les lieux de santé et l'UQO reconnaissent leurs intérêts communs à voir naître et se développer un programme de résidence francophone en psychologie en milieu hospitalier qui soit agréé par la Société canadienne de psychologie dans le but d'assurer l'accès à une formation d'excellence pour les futurs psychologues;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par monsieur Michal Iglewski,



**COMITÉ EXÉCUTIF****RÉSOLUTION 349-CX-1521**

concernant l'approbation d'ententes de collaboration pour la formation en psychologie

---

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quarante-neuvième réunion tenue le lundi 22 août 2011 à 12 h 15, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** les ententes de collaboration pour la formation en psychologie entre le Centre psychosocial, le CSSS des Collines, le CSSS du Suroît et l'Université du Québec en Outaouais;

**DE MANDATER** le recteur et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, les ententes de collaboration;

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, tout addendum découlant de ces ententes de collaboration;

**DE MANDATER** le recteur et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, toute autre entente de collaboration basée sur le même modèle visant l'accueil d'étudiants dans le cadre du programme de doctorat en psychologie et mandater en conséquence, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, tout addendum découlant de ces futures ententes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Luc Maurice